



Édito

Christian Massaux
Maire de Verneuil-en-Halatte

En ce début d'automne, je souhaite revenir sur la rentrée scolaire. Je retiens l'évolution des effectifs encore en légère baisse cette année. Il convient que nous soyons vigilants afin que le nombre d'enfants vernoliens se stabilise voire augmente. La construction de nouveaux logements y contribuera certainement.

Cette période est aussi celle où chacun organise ses activités pour l'année. Je pense notamment aux inscriptions dans les associations vernoliennes qui proposent tout un éventail d'activités d'une grande qualité et qui participent à la création de lien social et culturel.

Pour les élus, la rentrée est également très intense : la préparation des dossiers majeurs se poursuit comme la construction d'un équipement allée du marais où l'aménagement d'une nouvelle voirie qui accompagnera l'édification prochaine des logements destinés aux familles des militaires.

Les services municipaux ne sont

pas en reste, chaque agent travaille pour améliorer la vie des habitants comme pour l'hygiène des espaces publics ou la gestion des services à la population.

Nous avons d'ores et déjà engagé le travail pour la préparation des budgets. Il va se dérouler tout au long de l'automne et nous permettra de présenter, d'ici quelques mois, le programme opérationnel chiffré de nos projets pour 2016. Nous nous attachons à utiliser le plus efficacement possible chaque euro d'argent public. Mais il nous faudra tenir compte, une fois de plus, d'une baisse drastique des dotations de l'Etat qui nous oblige, comme la plupart des autres communes, à chercher de nouvelles économies et à réduire des investissements.

Enfin, ne manquez pas tous les prochains rendez-vous qui vous sont proposés à l'exemple du rassemblement et l'exposition de motos, les expositions d'œuvres picturales ou les soirées festives organisées par le Comité des Fêtes.

Bonne lecture à tous.



Mutuelle de village

Un agent de la M.O.A.T assure une permanence le **lundi 5 octobre**, toute la journée dès 8 h 30 à la **salle Salomon de Brosse** pour répondre à vos questions.

Collectes des déchets végétaux

Elles sont effectuées entre 5 h et 15 h.
Déposez vos déchets la veille au soir du jour de collecte (après 19 h)
Attention dernier jour de collecte de l'année 2015: jeudi 8 octobre, 1 m³ maximum par foyer et les fagots ficelés de dimension inférieure à 1,30 m

Vérifications

La tournée de vérification des bornes à incendie (hydrants) avec les pompiers de Creil sur la commune de Verneuil-en-Halatte aura lieu : **du 5 au 9 octobre 2015**
Des perturbations peuvent se produire sur le réseau d'alimentation d'eau potable (eau turbide, chargée de particules, etc.)

Nous vous conseillons :

- de faire vos provisions d'eau potable
- de contrôler l'aspect de l'eau chez vous avant de l'utiliser pour l'alimentation, les appareils ménagers, les réserves d'eau chaude, etc...



INFORMATION



Le Docteur Daveaux tient à vous informer qu'elle ne peut plus prendre de nouveaux patients et s'en excuse.

Pour celles et ceux d'entre vous qui ne l'ont pas encore consultée, elle n'est pas actuellement en mesure, vu le nombre de demandes qu'elle reçoit, de suivre correctement plus de patients et préfère, pour leur intérêt, qu'il soit fait appel à un autre médecin. Il s'agit de la santé et il est inutile d'insister pour, au final, prendre le risque d'être mal suivi. Pour information, le docteur Daveaux est installée à mi-temps (mais elle est présente actuellement au cabinet 50 heures par semaine) et est, par ailleurs, chef de clinique à Amiens. Le Docteur Daveaux a créé un cabinet dans des locaux que la mairie a rénové et qu'elle lui loue. Il ne s'agit pas d'une reprise du cabinet du Docteur Benner. Les dossiers des anciens patients du Docteur Benner lui ont été transmis dans l'objectif qu'ils ne soient pas perdus, mais ceci n'implique pas que le D^r DAVEAUX soit obligé d'être le médecin de toutes ces personnes. Une patientèle moyenne, c'est environ 800 patients par médecin généraliste en France. Lorsqu'on fait le compte, il est évident que tous les habitants ne peuvent pas consulter auprès d'un médecin à Verneuil. Ni le Docteur Daveaux, ni ses secrétaires, ni Mr le Maire n'en sont responsables et il est inutile de les insulter ou d'être désagréable comme cela est déjà arrivé. L'installation d'un médecin n'est pas toujours définitive, il est important de ne pas créer des conditions défavorables qui l'inciteraient à partir ailleurs. Ce qu'elle n'exclut pas pour l'instant, compte-tenu de l'accueil qu'elle reçoit quelquefois de certaines personnes...

Merci à tous de votre compréhension.



Maison de la Solidarité et des Familles de Pont S^{te} Maxence

Une puéricultrice, M^{me} Blanc, assure une permanence le 2nd jeudi de chaque mois de 9 h à 12 h à la Maison de l'Enfance 4, allée du vieil étang.

Elle vous donnera des conseils de santé pour les enfants de 0 à 6 ans (pesée, alimentation, éveil, vaccins...).

Prendre RDV au 03 44 10 44 05



**l'Assurance
Maladie**

**Victime d'un accident causé par un tiers ?
Déclarez-le en ligne !**

On appelle « accident causé par un tiers » un accident provoqué par une personne autre que l'assuré et dont ce dernier est la victime : agression, morsure d'un animal, accident pendant une activité sportive ou bénévole...

Dans toutes ces situations, il existe un **tiers responsable** : l'auteur de l'agression, le propriétaire de l'animal, l'association sportive... C'est par conséquent à l'assurance de ce dernier de se charger de l'indemnisation de l'accident et non à l'Assurance Maladie.

Déclarer un accident causé par un tiers constitue donc un geste citoyen qui permet de ne pas faire supporter à la collectivité le coût de soins indus et qui contribue à préserver notre système de santé.

Déclarer en ligne son accident dans les 15 jours

L'assuré victime d'un accident causé par un tiers doit effectuer une déclaration dans les quinze jours qui suivent :

en remplissant le formulaire en ligne directement depuis le site de l'Assurance Maladie, « ameli.fr ». Pratique et rapide, le formulaire en ligne dispense l'assuré de transmettre sa déclaration par voie postale. Un numéro d'identification permet en outre de fiabiliser et de sécuriser ses échanges avec la CPAM.

Pour accéder au formulaire en ligne, connectez-vous sur « ameli.fr », « Vous êtes assuré », onglet « votre caisse » et choisissez la rubrique « nos services ».

La maladie d'Alzheimer ou apparentée



La plateforme d'accompagnement et de répit est un dispositif qui soutient l'aidant dans l'accompagnement de son proche malade à domicile. Elle organise des groupes d'accueil pour vous renseigner, vous écouter, vous aider, vous conseiller.

M^{mes} Bentala et Philippon tiennent une permanence, à partir d'octobre 2015, chaque 1^{er} mercredi du mois à la salle Salomon de Brosse de 14 h 15 à 15 h 30

Nouveau commerce



L'atelier du Blanc Manger est ouvert

⇒ **le midi, du lundi au dimanche, sauf le samedi (Réservé au banquet de 15 personnes)**

⇒ **le soir des vendredis et samedis. Le jeudi soir sera ouvert en période d'été (de fin mars à fin octobre, aux changements d'horaire)**

**5, rue Victor Hugo
03 44 26 36 18**

Jeu concours de la boulangerie « Le Coin gourmand »



Pierre-Victor Vabois, vernolien, a gagné le jeu "Banette Carambar".

Mr et Mme Lombardo lui ont remis **un kilo de carambar le 23 septembre 2015.**

Félicitations au gagnant !!

Affaires scolaires

EFFECTIFS :

	2015/2016	2014/2015
École maternelle JulesFerry	69 élèves	75 élèves
École Elémentaire Jules Ferry	148 élèves	145 élèves
École maternelle Jean de la Fontaine	98 élèves	99 élèves
École Elémentaire Calmette	179 élèves	185 élèves
TOTAL	494 élèves	504 élèves



Comme les chiffres l'indiquent, l'effectif dans nos écoles a baissé mais aucune fermeture de classe ne nous menace pour l'instant.

La rentrée s'est bien déroulée.

MATÉRIEL ET TRAVAUX :

Les enseignants sont satisfaits des travaux réalisés cet été dans les écoles (parcours sécurité routière, peintures, sols, matérialisation des rangs...) et du matériel informatique installé (ordinateurs, vidéoprojecteur, écrans...).



RYTHMES SCOLAIRES :

La nouvelle organisation du temps scolaire s'est donc mise en place :

- Pas d'école pour le groupe Ferry le jeudi après midi.
- Pas d'école pour le groupe Calmette le mardi après midi.

Ces deux demi-journées ont été choisies après concertation entre les élus, les parents d'élèves et les enseignants. Nous n'avons pas choisi le vendredi après-midi afin de ne pas privilégier un groupe scolaire par rapport à un autre.

En effet les TAPS étant maintenant de la compétence de la C.C.P.O.H. avec délégation à Familles Rurales, les normes imposées par la C.A.F nous obligent à ne pas dépasser un effectif de 79 élèves pour un site d'accueil.

Nous n'avons que deux directeurs et sommes donc dans l'impossibilité d'organiser ces activités en même temps sur les deux groupes.

TRANSPORT SCOLAIRE :

Un nouveau trajet de car a été mis en place. Quelques arrêts ont dû être supprimés (*proches des écoles et avec très peu d'enfants*) mais les élèves les plus éloignés bénéficient toujours du ramassage scolaire. Les horaires ont été distribués dans les écoles.

Les écoles peuvent toujours demander des transports vers différentes activités en tenant compte des horaires du transport scolaire.

Les trajets vers la piscine de Nogent-sur-Oise, le gymnase et la bibliothèque sont régulièrement assurés durant la semaine.

CANTINE :



L'effectif est toujours très important, c'est pourquoi nous avons effectué un petit changement : les élèves de la classe de CE2-CM1 de Ferry déjeunent ensemble à la cantine Pierre de Villaines.

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants dans les délais !

INFOS JEUNESSE :



La C.C.P.O.H. organise de nombreuses activités pour les jeunes durant les vacances scolaires et les mercredis après-midi dans les PRJ. N'hésitez pas à les contacter pour vous renseigner. (*Documents disponibles aussi en mairie*).

La commission des affaires scolaires souhaite une bonne année scolaire 2015/2016 à tous les élèves, les enseignants, les parents et le personnel communal travaillant auprès des enfants et au service des écoles.

Christine PAPI

Mon enfant, au quotidien

Groupes scolaires



Jean de la Fontaine (maternelle) : **directrice** Sylvie Accoley 03 44 25 43 28
Calmette (élémentaire) : **directrice** Bernadette Tassart 03 44 25 17 94
Horaires des écoles : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
TAPS : mardi de 13 h 30 à 16 h 30 dans les locaux des écoles

Jules Ferry (maternelle) : **directrice** : Hélène Bersier 03 44 25 13 22
Jules Ferry (élémentaire) : **directeur** : Gilles Quémard 03 44 25 30 17
Horaires des écoles : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
TAPS : jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 dans les locaux des écoles

Restaurants scolaires Pierre de Villaines et Calmette

Les inscriptions se font sur le site internet officiel de la Mairie : www.verneuil-en-halatte.fr, rubrique "réservation cantine" et à l'accueil de la Mairie le mercredi. La facturation est faite par la mairie. Le paiement doit être fait à l'ordre du "Trésor public"



La C.C.P.O.H. propose *différents temps d'accueil de loisirs* :

- **Le périscolaire** de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30, à la maison de l'enfance, allée du vieil étang
- **Les TAPS**, temps dégagés par la réforme scolaires, dans les locaux de l'école de l'enfant. Inscription chaque mois en remplissant un planning selon vos besoins.
- **Les mercredis loisirs** durant la période scolaire : de 11 h 30 à 18 h 30, à la maison de l'enfance, allée du vieil étang. Un service de cantine est assuré pour tous les enfants inscrits à ce service.
- **Les accueils de loisirs** durant les vacances scolaires (sauf celles de Noël), à la maison de l'enfance, allée du vieil étang. Horaires du centre : de 7 h 30 à 18 h 30. Les réservations se font à la semaine. N'oubliez pas d'inscrire vos enfants aux dates indiquées sur les publicités distribuées à chaque élève dans les écoles, un mois avant les vacances.

Ces services sont facturés en fonction des revenus, à partir d'une formule de calcul fournie par la C.A.F.

Ces services d'accueil sont gérés par :



Familles Rurales,
association de Verneuil-en- Halatte
4, allée du vieil étang
Contact : 03 44 24 78 23
Courriel : famillesruralesvh@gmail.com
Accueil information



Maison de l'Enfance, allée du vieil étang

Paroisse Frédéric Ozanam (Creil, Verneuil-en-Halatte, Saint Maximin)



Communauté de Verneuil

1. Messe des Familles

Que vous soyez Nouveaux arrivants à Verneuil ou paroissiens de longue date, la Communauté vous invite, avec joie, à la **Messe spéciale de rentrée** qui aura lieu

**Samedi 3 octobre à 18h30
à Verneuil-en-Halatte**

Vous y êtes tous invités : jeunes et moins jeunes et tout spécialement parents et enfants du catéchisme et de l'éveil à la Foi.

Ce sera l'occasion de prier ensemble et de faire connaissance. La Communauté de Verneuil vous informe aussi que les messes ont toujours lieu :

- ♦ **le Samedi à 18 h 30, à l'église Saint Honoré de Verneuil-en-Halatte et à Saint Maximin.**
- ♦ **Le dimanche à 10 h 30 à l'église Saint Médard et 11 h à l'église Saint Joseph à Creil.**
- ♦ **Dimanche 1^{er} novembre : messe à 10 h 30 à Verneuil-en-Halatte**

D'autre part, la Communauté catholique de Verneuil-en-Halatte, au service de tous, est heureuse de vous accueillir **tous les Samedis de 10 h 30 à 12 h à l'église**, lieu de silence, de recueillement, de beauté architecturale....

Petit ou grand, chacun y est le bienvenu pour visiter, discuter ou prier...

2. Inscriptions au Catéchisme peuvent se faire **le samedi de 10 h 30 à 12 h à l'église.**

Pour toute autre information :
Presbytère de Creil : 03 44 66 29 46

Comité de Jumelage



Rencontre Triangulaire à DVUR KRALOVE NAD LABEM

Du 17 au 21 septembre, une délégation d'adhérents du Comité de Jumelage de Verneuil-en-Halatte s'est rendue en cette ville de République Tchèque pour rencontrer les Amis de Piegaro (I) et de Dvur Kralové (CZ).

Un séjour d'échanges et de travail (réunion débat entre les 3 jumelages : échanges sur leur pratique de fonctionnement et la préparation des futures rencontres).

En 2016, cette rencontre aura lieu en notre ville de Verneuil-en-Halatte.

Ces rencontres vous intéressent ?

Rendez-vous sur :

<http://sites.google.com/site/cjverneuilhalatte/>

ou appelez le 03 44 24 23 69

Nous envisageons d'organiser des cours de **SENSIBILISATION A L'ANGLAIS** pour les enfants de 5 à 10 ans, le mercredi après midi ; selon candidats « 10 minimum par cours ».

CA VOUS INTERESSE !

Appelez le 03 44 24 22 75

LES COURS D'ANGLAIS ONT REPRIS LE 14 SEPTEMBRE, mais il n'est pas trop tard pour vous y inscrire.

Appelez - 02 44 24 22 75 -

NOUVEAU !!!!!

**Cours d'anglais pour adolescents le mardi à 19h
03.44.24.22.75**



Ecole de Musique

Les cours de l'école de musique ont repris depuis le 14 septembre. Pour toute nouvelle inscription, il est rappelé :

**les heures de permanence
du directeur, Patrice Couvez,
à l'École de Musique
Lundi 13 h 30 / 15 h
Mercredi 8 h30 / 10 h.
06 13 30 00 98**



L'ensemble de musique moderne au "festival de Rock'N'17" à Estrées-Saint-Denis.

Présidente, Laurence Peltier :
06 81 72 96 01

**Toutes nos félicitations à
nos musiciens et leurs
professeurs.**



Shotokan Karaté DO Vernolien



L'association vous propose dès la rentrée un cours de karaté façon **TAI -CHI CHUAN** ou "boxe du faîte suprême", art martial chinois qui permet de pratiquer une gymnastique douce de santé, tout en empruntant une voie spirituelle. Cette pratique conjugue la relaxation en mouvement, la concentration dans la détente et la maîtrise de soi. Idéal pour retrouver calme et sérénité.

A destination de tous, cette discipline permet de travailler, lentement et en douceur, des mouvements de combat : esquives, parades, frappes, saisies.

Si cette nouvelle activité vous intéresse, **Gérard Buttigieg**, instructeur diplômé du CQP, ceinture noire 3^{ème} dan de karaté, vous donne rendez-vous dans la petite salle du gymnase **pour un cours d'essai en toute zénitude le mercredi de 9h à 10h.**

Pars courir Verneuil



100 km de Sologne à Theillay dans le Loir et Cher.

100 km à pied, ça use, ça use 100 km à pied mais pas les Friboulet... En effet, le 29 août, sous les couleurs de "Pars Courir Verneuil", Pascal Friboulet participait aux 100 km des Etangs de Sologne. Il était assisté tout au long du parcours par Elise en vélo, sa co-équipière, aussi dans la vie.

Cet ultra marathon restera pour beaucoup de coureurs, cette année, une épreuve de souffrance dont la chaleur augmenta la difficulté. En effet, les fortes températures furent responsables de nombreux abandons (28%) sur le parcours. D'ailleurs, l'ancien champion de France de la distance et habitué de ce parcours, jeta l'éponge au 66^{ème} kilomètre. Sous cette canicule et ces très longues lignes droites, Pascal a vaincu la distance en 13 h 02' 24" en se classant 43^{ème} au général et 11^{ème} de sa catégorie.

Pendant toute la longueur de ce périple, Elise, en vélo, géra les ravitaillements, les encouragements et pris de nombreuses photos pour immortaliser cette aventure. Ils consommèrent plus de 15 litres de boisson tout au long de ces 100 km ! Tous deux ravis et prêts pour le prochain en 2016 !



Après une préparation rigoureuse, trois triathlètes de "Pars Courir Verneuil", ont eu l'honneur d'arpenter les lieux magnifiques et historiques du parc du Château de Chantilly pour le Castle Triathlon Séries.

Après 80 m de natation dans les bassins du château, Renaud Pinon, Olivier Huet et Alexandre Miermon sont partis en vélo pour 40 km entre Chantilly et Senlis. Puis, nos trois sportifs ont terminé leur périple par 8 km de course à pied.

- ♦ 44^{ème} : Renaud Pinon : 18' 58 => 1 h 14' 38 ==> 42' 08 ==> 2 h 21' 21
- ♦ 102^{ème} : Alexandre Miermon : 23' 33 => 1 h 18' 16 ==> 44' 29 ==> 2 h 31' 57
- ♦ 161^{ème} : Olivier Huet : 22' 49 => 1 h 26' 35 ==> 42' 59 ==> 2 h 40' 07

Nous saluons nos trois coureurs pour leur premier triathlon rondement mené. Ils se sont très bien classés parmi de très nombreux triathlètes internationaux et amateurs.

Après le footing de Noël en 2014, la "Même Pas Cap" en juin, "Pars Courir Verneuil" organise le **1^{er} footing d'Halloween** dans les rues de Verneuil-en-Halatte **Samedi 31 octobre** sous forme d'un footing déguisé à travers notre commune. A tous les coureurs, sportifs ou pas, farfelus, un peu déjantés, monstrueux, rigolos ... enfin tous les adultes qui ont envie de faire la fête ! Le long du parcours, plusieurs arrêts seront organisés pour distribuer des bonbons aux enfants dans les différents quartiers de notre ville.

Nous vous donnons donc **rendez-vous** pour un tour de Verneuil en version Halloween
Samedi 31 octobre à partir de 17h00. Départ du footing à 18h30.
Inscription à l'avance souhaitée (attention places limitées) sur parscourirverneuil@gmail.com

BA KRAV MAGA SELF DEFENSE VERNOLIEN

La saison sportive au BA Krav Maga Self Défense Vernolien a commencé sur les chapeaux de roue !!!

Tout d'abord le club a rencontré un franc succès lors du forum des associations. Les 2 démonstrations ont rassemblé du monde. L'ensemble de l'équipe du club a fait preuve d'une disponibilité et d'une passion pour expliquer le Krav Maga, la self défense et la spécificité du club de Verneuil-en-Halatte aux nombreuses visites sur le stand.

Les entrainements ont débuté et l'activité réunit un grand nombre de personnes désireuses d'une part d'apprendre à se défendre par des gestes simples et efficaces et d'autre part de pratiquer une activité physique complète. Les entrainements mêlent dynamisme, pédagogie et également un début de mise en situation.

Vous pouvez découvrir le BA Krav Maga Self Défense Vernolien au gymnase Calmette.

- ♦ les lundis et mercredis 20 h 30 / 22 h 30
- ♦ Les samedis 14 h / 16h

La vidéo de la démonstration est disponible sur la page du site :
www.ba-kravmaga-verneuil.com





Judo Sporting Club

La saison 2015-2016 a repris depuis le 15 septembre et licenciés ou futurs licenciés sont attendus aux horaires suivants :

- **Pré judo 1** (5 à 7 ans) :
Vendredi 17 h 45 à 18 h 45
 - **Pré judo 2** (7 à 9 ans) :
Mardi 17 h 30 à 18 h 30
 - **Moyens** :
Mardi 18 h 30 à 19 h 30 et
Vendredi 18 h 45 à 19 h 45
 - **Ados, Adultes** :
Mardi 19 h 30 à 21 h et **Vendredi 19 h 45 à 21 h 15**
 - **Taïso** (renforcement musculaire et abdo-fessiers) :
Vendredi 19 h 45 à 20 h 45
 - **Jiu-Jitsu** (self défense) :
Vendredi 19 h 45 à 21 h 15
- A bientôt sur nos tatamis

Dialogue et Citoyenneté

L'association animera une réunion/débat sur le thème :
"Ces aliments qui nous veulent du bien ou du mal - Des repères pour toute la famille."

**Jeudi 22 octobre 2015
à 20h30**

**Salle Salomon de Brosse
à Verneuil-en-Halatte.**

Les docteurs **Sylvie Loison** et **Chantal de Sèze** seront présentes ainsi que **Pauline Lenot**, diététicienne.
Chacun pourra poser les questions qui le préoccupent et améliorer ses connaissances dans le domaine de la nutrition de façon ludique : un quizz sera proposé à toute la salle.

Entrée gratuite.
Venez nombreux !

Le Chœur des Aulnes

*Le Chœur des Aulnes recrute -
des basses
Messieurs venez nous rejoindre*

Et si vous êtes ténors, ce n'est pas grave, on vous prendra aussi !!!

Contactez dès que possible :

Béatrice Flores Garcia,
chef de chœur
03 44 25 91 55

Dominique Lavalette,
Présidente,

lavalette.dominique@orange.fr
choeurdesaulnes.over-blog.com

Facebook
Les Amis du Chœur des Aulnes

Forum des Associations

Le 06 septembre 2015, s'est déroulé le Forum des Associations sur le stade, rue de l'Egalité. Le soleil présent sur cette journée et l'action conjuguée des différents intervenants (le personnel communal, les associations, les élus et les visiteurs) ont contribué à cette belle réussite.

Les membres de la Commission Vie Associative et moi-même adressons un grand remerciement aux acteurs de cette manifestation et vous souhaitons une excellente année participative.

Philippe Kellner, adjoint au Maire





RASSEMBLEMENT MOTOS
Association les A.M.E.S

14th CONCERT
POP-ROCK

avec le groupe **Personne**

TARIFS
10 €
 -25 % : INVALIDES ET SENIORS
 GRATUIT POUR LES <12 ANS

EN PREMIERE PARTIE :
EDDY COULLEMELLE CHANTE "EDDY MITCHELL"

Election de la plus belle
 Moto par catégorie

Stands , buvette
 Et Restauration
 sur place

VERNEUIL EN HALATTE
SAMEDI 3 OCTOBRE
10H à 19H

Logo: NIKA SECURITY, The BEATLES, THE POLICE, U2, QUEEN, EVASION, Ville de Verneuil en Halatte

Samedi 3 octobre
Rassemblement de motos
 par l'association "les A.M.E.S."
Cour de l'école Jules Ferry

10 h : Exposition des motos (Customs-roadsters/GT-Sport/Harley-Davidson/Trikes),
 entrée gratuite

- Élection de la plus belle moto par catégorie
- Animation musicale par un jeune virtuose de la guitare
- Stand de bijoux « Victoria », tatoueur les A.M.E.S ,

"BAM graffeur", parrain de l'événement, après avoir fait l'émission "Tous Ensemble", il exposera ses créations "Moto" sur des escarpins, des sacs, des casques, ...

13 h : Accueil du public dans la salle des fêtes

14 h : Concert : Au programme :

- ♦ Animation musicale par **Sébastien JESSU**
- ♦ **Eddy Coullemelle** chante "Eddy Mitchell"
- ♦ Résultat de l'élection de la plus belle moto
- ♦ Groupe **"Personne"** (The Police, The Beatles, U2)

Tarif du concert : 10€

- 25% de réduction pour les invalides et les seniors, gratuit pour les moins de 12 ans

Parking gardé

Venez seul..à plusieurs...en voiture...en moto
mais venez !!!!!!!

Verneuil-en-Halatte

Cyclo-cross Sébastien Minard

Samedi 17 octobre

11h30 :
Enfants

13h30 :

Cadets/Dames

14h30 :

Juniors/Masters

Dames

15h45 :

Elites/espoirs

Avec la
participation
exceptionnelle de
Arnaud DEMARE,
John GADRET,
Alexis GOUGEARD,
Blel KADRI,
Christophe RIBLON,
Adrien PETIT,
Steve CHAINEL,
Guillaume LEVARLET,
Flavien DASSONVILLE
et Alexis BODIOT



VERNEUIL EN HALATTE

Le comité des fêtes organise un

Thé Dansant

Dimanche 4 Octobre 2015

de 15h à 20h

Salle des fêtes - Place Piegaro



avec **Hervé DELOHEN**

Réservation
à partir du 15 septembre

Téléphone/Répondeur
03 44 26 47 88

Prix de l'entrée

Adhérent: 5 €

Non Adhérent: 10 €

Le Vélo Club de
Verneuil en Halatte
Organise
Son

Cyclo-cross

Le 18/10/2015



Les Départs

VTT Enfants : 13h30

3, 3GS, M : 15h

1, 2, C, F, NL UFO: 16h

Tracé du parcours réalisé par

Mr SEBASTIEN MINARD

Buvette sur place



St Maximin
Automobiles



EXPOSITION D'ART PAYSAGES 60

+300 paysages réalisés par les élèves
des écoles Jules Ferry et Calmette

+50 paysages par les artistes Bwayl -
Cubas-Glaser Frédéric - Formentin Michel
Vong David - Vong Jean Pierre



ENTREE
LIBRE

9 au 18 octobre 2015

Tlj 13h-19h sauf sam-dim 10h-19h

MANOIR SALOMON DE BROUSSE

60550 VERNEUIL EN HALATTE

LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS



VERNEUIL-EN-HALATTE

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015

A 20h00 Salle des Fêtes, Place de Piegaro

BEAUJOLAIS NOUVEAU

Soirée dansante animée par
L'orchestre **Midimix**



Tarif : adulte 22€ / enfant - 12 ans 10€

Places limitées

Assiette de charcuterie

Fromage / salade

Dessert

Beaujolais nouveau

A consommer avec modération

Renseignement et réservation

Comité des Fêtes

☎ : 03.44.26.47.88

Port. 06 61 59 24 27

Parking gardé

Le Vernolien est le journal mensuel d'information de la Mairie de Verneuil-en-Halatte

Réalisation : Service Communication - Tirage : 2 200 exemplaires.

Imprimé sur papier sans traitement au chlore, avec encres écologiques.

Directeur de publication : Christian MASSAUX